

Procès-Verbal de la Commission des Etudes

Jeudi 14 décembre 2023

Présents :

Les représentants de l'administration :

Directrice adjointe : Nathalie CAYOT

Directrice de l'Enseignement et de la Vie Etudiante : Bénédicte MACÉ

Responsable du pôle stages et insertion : Sabine PETIT

Coordonnateur des Formations Initiales d'ingénieur : Éric FERRET

Directrice des Relations Internationales : Hélène COCHÉ

Coordonnateur de la Formation Ingénieur par apprentissage spécialité agronomie : Hédi BEN CHEDLY

Les représentants des départements :

Département Sciences Humaines et Sociales (DSHS) : Christel LANDRET (titulaire)

Département Sciences de l'Ingénieur et des Procédés (DSIP) : Jean-Claude SIMON (suppléant)

Département D2A2E : Maé GUINET (suppléante)

Les représentants des élèves ingénieurs en formation initiale :

1^{ère} année agronomie : Apolline ROGER (suppléante) ; Thomas LANG (titulaire)

2^{ème} année agronomie : Matéo PAUL (titulaire) ; Arthur LAUFFENBURGER (suppléant)

3^{ème} année agronomie : Cédric ROZE (suppléant)

1^{ère} année agroalimentaire : Inès SCHAPIRO (titulaire) ; Justine VINCENT (suppléante)

2^{ème} année agroalimentaire : Charlotte BINET (titulaire) ; Louise EXBRAYAT (suppléante)

Les représentants des élèves ingénieurs en formation par apprentissage en agronomie :

1^{ère} année agronomie : Gianni OSOUF (titulaire) ; Clémentine BOUYER (suppléante)

Les experts invités :

Nadine MOREAU (DEVE) ; Nathalie ROUX (DEVE) ; Odile GRANDJEAN (DEVE) ; Corinne FERNOUX-DASEN (DEVE) ; Jean-Michel DROUET (DEVE)

Absents excusés :

Les représentants de l'administration :

Coordonnateur de la formation Ingénieur par apprentissage spécialité agroalimentaire : Sébastien DUPONT

Coordonnatrice de la Formation Continue Ingénieur spécialité agronomie : Claire MASSON

Les représentants des départements :

Département Sciences des Aliments, Nutrition (DSAN) : Dominique CHAMPION (titulaire)

Les représentants des élèves ingénieurs FISE :

3^{ème} année agroalimentaire : Sinda OUESLATI (suppléante) Jonathan CHENOT (titulaire)

Les représentants des élèves ingénieurs en formation par apprentissage en agronomie :

2^{ème} année agronomie : Théophile BRAULT (titulaire), Apolline CHAMOULAUD (suppléante)

Les représentants des élèves ingénieurs en formation par apprentissage en agroalimentaire :

1^{ère} année apprentissage agro-alimentaire : Victoria LHUILLIER Titulaire ; Chloé ENDERLIN (suppléante)

2^{ème} année agro-alimentaire : Naouel BABY (titulaire), Elis CAUCHARD (suppléante)

3^{ème} année agro-alimentaire : Elsa DEFFAY (suppléant) ; Marion BROGLIN (titulaire)

Les experts invités :

Maryline CHARLET (DEVE) ; Delphine CORNOT (DEVE)

ORDRE DU JOUR

Validation du procès-verbal de la commission des études du 21/09/2023

1. Informations générales :

Elections Point d'information sur les élections communes Institut Agro

Journées portes ouvertes

Festival des dominantes

Retour sur le forum des entreprises, les entrep',

2. Echanges sur la communication sur nos formations.
3. Parcours personnalisés de formation : Règles pour les EXEATs internationaux S7
4. Elaboration de la trame du calendrier des formations ingénieurs 2024-2025
5. Stages de S8 3+2 en agronomie,
6. Appels à projets innovation pédagogique et soutien à la vie étudiante 2024 (si l'AAP est sorti)
7. Soutenances des FISA
8. Ajout d'un module optionnel management en S6 (sous réserve de la validation de l'organisation logistique)

Validation du procès-verbal de la commission des études du 21 septembre 2023.

- Les membres de la commission des études se prononcent sur le PV de la commission du 21 septembre 2023
- Pour à l'unanimité
- Contre
- Abstention

1. Informations générales :

Rénovation du cursus FISE

L'objectif est la mise en place de ce cursus rénové à la rentrée 2025.

• Point d'information sur les élections communes Institut Agro

INSTITUT AGRO DIJON	
CONSEIL D'ECOLE	
TITULAIRE	SUPPLEANT
MABILLE Albane	CORTELLA Emeric
SCHAPIRO Inès	TONEL Charline
CRI	
TITULAIRE	SUPPLEANT
AUCUN CANDIDAT	
CEVE	
TITULAIRE	SUPPLEANT
MABILLE Albane	CORTELLA Emeric
FROIDEVAUX Flavie	SCHAPIRO Inès
CHIBANE Nicolas	DARCQ Guillaume
JASLET Florent	RAQUILLET Albane
DOUSSE-PLANTE Jeanne	HOARAU Clément
BAZZICONI Mathilde	VIRON Cléo
PREMEDAS Julia	TONEL Charline
CHAUTARD Valentine	FRANCHET Olivia

CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'INSTITUT AGRO		
Membres de droit des Conseils d'école	TITULAIRE	SUPPLEANT
DIJON	MABILLE Albane	CORTELLA Emeric
	SCHAPIRO Inès	TONEL Charline
MONTPELLIER	CORRE Enora	BERNAD Kézia
RENNES ANGERS	GIGON Sébastien	ANCENAY Lucille
CONSEIL SCIENTIFIQUE		
	TITULAIRE	SUPPLEANT
DIJON	AUCUN CANDIDAT	
MONTPELLIER		
RENNES ANGERS		

- **Journées portes ouvertes**

La journée portes ouvertes (JPO) est prévue en présentiel le 7 février 2024 le même jour que l'université et en distanciel le 27 janvier.

- **Festival des dominantes**

Le 8 février 2024 à Médiadoc.

- **Retour sur le forum des entreprises, les entrep',**

Cette année, 50 entreprises étaient présentes. Les entreprises viennent chercher des stagiaires de fin d'études, or on constate que, à la date du forum (novembre), des étudiants ont d'ores et déjà décrochés leur stage de fin d'études, et finalement une part importante des étudiants sont à la recherche d'informations et pas forcément dans une démarche active de recherche de stage. Une réflexion sera menée pour voir comment faire évoluer le dispositif afin qu'ils répondent mieux aux attentes des professionnels et des étudiants.

2. Echanges sur la communication sur nos formations.

Point reporté. Les représentants des étudiants de la commission des études retrouveront Bénédicte MACÉ et Jean-Michel DROUET pour répondre aux questions.

3. Parcours personnalisés de formation : règles pour les EXEATs internationaux S7.

(Voir document en annexe 1)

Hélène COCHÉ explique la procédure EXEAT actuelle. La question qui se pose est celle de savoir si on laisse la possibilité aux élèves de partir en S7 à l'étranger sachant qu'il est compliqué de trouver une formation exactement similaire à l'étranger : il est très difficile de trouver des correspondances exactes entre les enseignements des universités partenaires et de l'école, réaliser un parcours identique au S7 de Dijon est donc impossible.

Par ailleurs, on constate que 90 % des programmes de formation changent entre le moment où les étudiants obtiennent l'accord de mobilité par la commission des études et le moment où ces derniers intègrent l'université d'accueil.

L'idée est d'adapter la procédure actuelle pour faciliter le montage des dossiers par les étudiants et l'instruction des dossiers par la DRI et la commission des études.

Plusieurs questions se posent :

- Faut-il instaurer un « jury » en amont de la commission des études ?
- Faut-il attendre la finalisation de l'approche par compétences (2 ans minimum) pour faire évoluer la procédure ?
- Quelles sont les exigences au vu de la délivrance de 30 ECTS et de la préparation à l'entrée en dominante ?
- Quel taux minimal de « proximité » entre les enseignements du cursus ingénieur et le cursus proposé dans l'université d'accueil ?
- Faut-il identifier des disciplines obligatoires ?
- Comment gérer le passage de l'examen si une UE n'est pas faite dans l'établissement d'accueil ?
- Faut-il restreindre l'accès à des certaines dominantes si impossibilité de suivre un enseignement lors du S7 ?
- Est-il possible de valider l'expérience à l'international lors du S7 et autoriser un stage S8 en France ?

Hélène COCHÉ précise qu'il n'est pas possible de lister les universités et formations proposées en adéquation avec notre diplôme car l'offre de formation évolue sans cesse.

Bénédicte MACÉ précise qu'il avait été envisagé de recenser les MOOCs permettant de compléter en cas de non couverture des disciplines attendues pour le diplôme d'ingénieur de l'Institut Agro Dijon mais cela n'a pas pu être mis en place car les propositions de MOOCS évoluent elles aussi et n'ouvrent pas en continu.

Jean-Claude SIMON se demande si les élèves qui reviennent du S7 rencontrent des problèmes après pour suivre dans la dominante d'approfondissement.

Conclusion : nous continuons à proposer des départs en S7. Les dossiers seront instruits en fonction du projet pédagogique de la dominante visée. Un travail doit être fait pour cibler les compétences manquantes en S7 et voir si elles peuvent être ensuite retravaillées en dominante (voir avec le cahier des dominantes).

4. Elaboration de la trame du calendrier des formations ingénieurs 2024-2025

(Voir document en annexe 2)

Nathalie CAYOT rappelle que les dates de rentrées des 1A et 2A ont été décalées cette année et que le calendrier pour l'année 2024-2025 est construit sur les mêmes bases. La nouveauté est l'ajout pour tous les étudiants en cursus FISE d'un module transversal sur le développement durable à la suite des travaux rendus par le groupe de travail *Transitions*.

Modules optionnels

Ce module obligatoire « transitions » doit être intégré à la maquette de formation FISE sans que cela augmente le nombre d'heures global pour les étudiants. L'offre de modules optionnels se fera sur une seule semaine au S6 pour permettre de libérer ce temps.

Christel LANDRET intervient pour dire que les modules optionnels représentent un investissement de la part des collègues. Le risque serait de perdre en terme de contenu et au niveau de la motivation des collègues qui préparaient ces modules et qui vont devoir les arrêter.

Nathalie CAYOT répond qu'il faudra voir si les trois semaines de modules optionnels sont bien positionnées en termes de progression pédagogique. Il faudra également examiner si les modules optionnels traitant déjà de cette thématique « Transitions » peuvent être utilisés pour mettre en place le module obligatoire « transition ».

Cédric ROZE propose de reporter certains modules sur les années qui suivent.

Matéo PAUL indique que les modules optionnels sont une occasion pour les élèves de découvrir des thématiques. Il faut bien prendre en compte l'avis des élèves sur cette question.

Arthur LAUFFENBURGER se demande si on ne peut pas intégrer la thématique *Transitions* dans les modules déjà existants.

Nathalie CAYOT répond qu'il faut que ça soit obligatoire pour tous. Cette question sera retravaillée pour les cas particuliers, comme par exemple les forestiers.

Maé GUINET demande pourquoi précipiter la mise en place de ce nouveau module alors que la rénovation du cursus est prévue un an plus tard. Le risque est de dire aux collègues de se désengager des modules optionnels pour ensuite leur demander de se réengager un an plus tard.

Nathalie CAYOT répond qu'il y a une demande de mise en place dès maintenant (voir présentation du contexte dans le diaporama). Par ailleurs, l'école ne ressort pas dans les statistiques sur ce point, donc on n'a pas de visibilité à l'extérieur.

Éric FERRET ajoute que les modules optionnels permettent de traiter des choses hors cursus sur 4 semaines. C'est peu et cela permet une personnalisation du cursus. C'est dommage que cette solution soit imposée. L'offre sera réduite.

Nathalie CAYOT indique qu'il restera tout de même une forte proportion de personnalisation de la formation. La mobilisation d'un module optionnel pour le module obligatoire « Transitions » permet de ne pas remettre en cause l'ensemble de la formation et de ne pas augmenter les heures de cours.

Maé GUINET intervient pour dire qu'il serait peut-être intéressant d'interroger les enseignants sur ce point pour voir si au S5, on ne peut pas retirer des heures de modules pour les basculer ailleurs.

Nathalie CAYOT répond que l'idée est de faciliter le travail à tous et de préserver les collègues qui se plaignent d'être déjà en surcharge. De plus, le travail sur la rénovation du cursus arrive ce qui va remettre une couche de travail supplémentaire.

Cédric ROZE se demande si les étudiants souhaitent plus de développement durable sachant qu'il y a déjà cette thématique dans la formation. Il ajoute que les modules optionnels ont permis à des élèves de faire leur choix d'orientation. Réduire le nombre de ces modules va impacter le parcours des étudiants.

Nathalie CAYOT répond qu'il y a déjà beaucoup de personnalisation en termes de volume (3 semaines de modules optionnels + 7 semaines de projet le module ouverture 21 heures + 1 an de stage + 6 mois dominante + les doubles diplômes + les itinéraires...) La possibilité de personnalisation du cursus représente plus de 50% du temps de formation (projets, stages, modules optionnels, dominantes, ...)

Le développement durable est quelque chose d'obligatoire.

En 2012, au moment de la mise en place des modules optionnels, l'idée était de faire venir des professionnels. Cela a beaucoup évolué dans le temps avec de plus en plus de modules optionnels faisant intervenir uniquement des enseignants de l'école.

En réponse à une question, Nathalie CAYOT ajoute que la modularisation du cursus sera abordée lors de la rénovation du cursus. Cela permettrait également d'améliorer la lisibilité du cursus sur les 3 ans.

Jean-Michel DROUET indique qu'au niveau du recrutement, c'est vrai que l'offre de modules optionnels proposés attirent les publics pour venir dans notre école. Par contre, il est vrai que la question des transitions, de l'agroécologie, est attendue.

Christel LANDRET pense qu'on supprime des vraies compétences attendues au niveau ingénieur pour rester sur des bases comme la fresque du climat, les limites planétaires...Doit-on vraiment supprimer des compétences professionnalisantes attendues au niveau ingénieur au profit d'une généralisation qui permet de nous afficher ?

Nathalie CAYOT répond que tout le monde n'a pas le même niveau sur le développement durable en arrivant dans l'école.

Hedi BEN CHEDLY demande si cette situation pourrait impacter l'équilibre du service des enseignants.

5. Stages de S8 3+2 en agronomie.

Sabine PETIT explique le principe des demandes de scission 3+2 pour le semestre 8 en agronomie : il s'agit d'une exception (conformément au cahier des charges de la CTI, la mobilité internationale est obligatoire en cursus ingénieur et d'une durée minimum d'un semestre). Elle rappelle les conditions de mise en œuvre de la scission de la période de stage S8 (3 mois de stage à l'étranger + 2 mois de stage en France avec demande motivée par un projet professionnel particulier). Trois demandes ont été déposées cette année :

Elève Ingénieur(e)	Structures visées / Motivations	Avis / Remarques
<u>Mattéo MATHELIN</u>	IAE, souhaite découvrir des structures du ministère chargé de l'agriculture susceptibles de le recruter à l'issue de son cursus ingénieur : DDPP et IFCE → besoin de comprendre le rôle de ce type de structure, leur rôle et les missions confiées à un jeune IAE	Favorable
<u>Kévin AUSTAISE</u>	IAE, souhaite découvrir la fonction de DEA en lycée agricole → démarche qui s'intègre pleinement dans sa réflexion sur son avenir professionnel et sur les premiers postes qu'il est susceptible d'occuper en tant qu'IAE	Favorable
<u>Baptiste RAMILLON</u>	IAE, souhaite découvrir la fonction de DEA en lycée agricole → démarche qui s'intègre pleinement dans sa réflexion sur son avenir professionnel et sur les premiers postes qu'il est susceptible d'occuper en tant qu'IAE	Favorable

- Les membres de la commission des études se prononcent sur les 3 demandes de S8 3+2 notées favorables

Pour à l'unanimité

Contre

Abstention

6. Appels à projets innovation pédagogique et soutien à la vie étudiante 2024 (si l'AAP est sorti)

Bénédicte MACÉ explique le contexte des appels à projets fixés par le Conseil Régional. (Equipements pédagogiques et numérique, Vie étudiante et soutien à la vie étudiante). Cette année, le conseil régional n'ouvre pas l'appel équipements pédagogiques.

Le dépôt est fixé à la fin du mois de février.

7. VAE : 1 candidature pour le diplôme d'ingénieur de l'Institut Agro Dijon spécialité agronomie

(Voir document en annexe 3)

Jérôme MARCEL rappelle le principe de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour le dossier déposé par la candidate JANIN Margaux. La VAE est une voie d'accès pour l'obtention d'un diplôme. Le jury doit comprendre des enseignants identifiés en fonction de leur champ de compétences.

Pour rappel, le jury VAE est composé de 5 membres minimum (président compris) :

- 3 enseignants dont 1 ayant des activités de formation continue,
- 2 personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement seront choisies parmi les secteurs d'activités les plus représentatifs des emplois occupés par les ingénieurs sortant de l'établissement.

La composition proposée pour Madame JANIN Margaux (diplôme d'Ingénieur de l'Institut Agro Dijon spécialité agronomie)

- Présidence : Nathalie CAYOT (DSAN)
 - 1 Enseignant du D2A2E : Marjorie UBERTOSI
 - 1 Enseignant DSHS : Laurent VEILLARD
- 2 professionnels :
 - Hervé MARTIN Responsable agronomie et filières Alliance BFC
 - Frédéric DUDORET, Maraîcher, La ferme du Chemin d'Acey

➤	La commission des études se prononce sur le profil de la composition du jury de VAE de JANIN Margaux
	Pour à l'unanimité
	Contre 0
	Abstention 0

8. Ajout d'un module optionnel management en S6 (sous réserve de la validation de l'organisation logistique)

Le but serait de tester ce module management avant de l'introduire dans la formation, peut-être dans le tronc commun.

Ce module serait proposé par Hervé DE BISSCHOP.

Justine VINCENT pense qu'il faudrait l'inclure directement dans la formation.

➤	Les membres de la commission des études se prononcent sur l'ajout sur la liste des modules optionnels de ce module en S6
	Pour à l'unanimité
	Contre
	Abstention

La séance est levée à 17h00

PROCHAINE COMMISSION DES ETUDES LE JEUDI 14 mars 2024



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'INSTITUT
agro Dijon

2 - Trame du calendrier Coursus ingénieur 2024-2025

3 - Soutenances FISA 2024

ComEt 14-12-2023

L'INSTITUT NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT

Cadre d'élaboration

- Bons retours sur l'organisation de l'accueil école et la nouvelle date de rentrée des 2A donc maintien de cette organisation pour la rentrée 2024.
- Inscription dans cette trame de calendrier des moments communs structurants : forum carrières, festival dominantes, remise des diplômes, JPO, salon de l'agriculture...
- Engagement (GT Transitions et comité local des transitions) d'inscrire dans l'emploi du temps les créneaux de formation dédiés aux transitions, sans attendre les cursus rénovés.

Rentrée 2024 - Rentrées des nouveaux intégrants cursus ingénieur

2 septembre 2024 :

- FISE 1A AG et AA
- FISA 1A AG et AA
- Pour les FISE 1A
 - Semestre 5 du 2 septembre 2024 au 7 février 2025
 - Semestre 6 du 17 février au 27 juin 2025 + stage ouvrier (fin au 31/08).

? septembre 2024

- IAE FC 1

Rentrée 2024 : S9 et S10

Tous les cursus ingénieurs ont en commun le S9 et le S10 (3^{ème} année des FISE et FISA, 2^{ème} année des IAE FC)

- Rentrée le 9 septembre 2024.
- Pendant la semaine qui précède la rentrée, soit du 2 au 6 septembre, positionnement de sessions de préparation au TOIEC et de rendez-vous avec les tuteurs de stage à l'international pour finaliser le rapport de stage S8.
- Semestre 9 du 9 septembre 2023 au 14 mars 2025.
- Semestre 10, période du stage de fin d'études du 17 mars 2025 au 30 septembre 2025 (stages pas au-delà de mi-septembre).

Rentrée 2023 : S7 et S8

- FISA 2A AG et AA le 2 septembre 2024
- Rentrée des FISE 2A le 5 septembre 2024.
- Semestre 7 des FISE 2A : du 5 septembre 2024 au 14 mars 2025 (semaines précédentes, congés et modules optionnels. Cela permet d'organiser une compatibilité avec l'emploi du temps des M1 Agroécologie en cas de double diplôme ainsi que l'enchaînement des stages pour les IAE formation initiale).

Soutenance des mémoires de fin d'étude des FISA

- Autorisation à soutenir avant 14 juillet par les tuteurs de mémoire.
- Les soutenances de mémoire de fin d'études sont possibles la deuxième quinzaine de juillet (pour permettre 2^{ème} session fin août).
- Soutenances FISE du 16 au 27/09/2024



Cursus FISE en attendant la rénovation : formation transversale dédiés aux transitions

Critères majeurs CTI pour la formation à la responsabilité sociétale et environnementale

La formation doit être mise en perspective des **grands enjeux de société** à moyen et long terme dès le début du cycle d'ingénieur.

La formation comporte pour tous les élèves des **enseignements de base spécifiques à la responsabilité sociétale et environnementale** portant sur les objectifs de développement durable (ODD), les enjeux climatiques, les limites planétaires, les transitions écologique et énergétique, l'écoconception, la sobriété numérique, la **responsabilité sociale des organisations**. Les acquis de ces enseignements et les compétences associées sont évalués. Une approche systémique est privilégiée.

Chaque élève-ingénieur est formé à **l'analyse du cycle de vie d'un produit ou service, de la conception (utilisation des ressources, bilan carbone, bilan énergétique...) au recyclage**.

Des activités pédagogiques, enseignements, projets, études de cas..., permettant d'approfondir, de façon spécifique, la thématique de la responsabilité sociétale et environnementale propre aux domaines techniques visés sont incluses dans chacune des orientations thématiques et professionnelles (option, parcours d'approfondissement...) de la formation et de manière privilégiée en fin de cursus.

Les concepts **d'éthique, de déontologie et de santé et sécurité au travail** sont abordés et font l'objet d'un approfondissement tout au long du cursus.

Rapport Jouzel

Connaissances et de compétences pour agir pour la Transition écologique en tant que citoyen et en tant que professionnel.

généraliser l'approche par les compétences, en se fondant sur un socle cohérent de cinq compétences :

- *appréhender* les équilibres et les limites de notre monde par une approche systémique,
- *saisir* les ordres de grandeur et les incertitudes par une analyse prospective,
- *co-construire* des diagnostics et des solutions,
- *utiliser* les outils pour concrétiser les évolutions,
- *agir* en responsabilité.

Acquisition de compétences et de connaissances

- des connaissances factuelles nécessaires à la compréhension des grands équilibres, des limites planétaires, des défis de la Transition écologique, dont ceux du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité ;
- de compétences relatives au raisonnement systémique, à la maîtrise des ordres de grandeur et des incertitudes, à la construction des diagnostics et à la prospective, à l'action en responsabilité.
- de l'expérience favorisant la mobilisation des connaissances et compétences ci-dessus pour l'action en faveur de la Transition écologique dans son activité professionnelle, et au cours de sa vie personnelle.

GT Transitions: 10 propositions pour une évolution des cursus ING FISE

1. Développer une pensée systémique, critique et créative

Tâche 1.1. **Proposition d'un module transversal obligatoire sur les Transitions**

Tâche 1.2. Valorisation de l'AgroLab

2. Enseigner les transitions

Tâche 2.1. Approfondir certaines thématiques centrales

Tâche 2.2. Revoir les objectifs, modalités et évaluations pédagogiques

Tâche 2.3. S'appuyer sur un **comité local des Transitions**

3. Donner du sens et de la cohérence à la trajectoire d'apprentissage

Tâche 3.1. Créer un outil de visualisation du ruban pédagogique

Tâche 3.2. Valoriser les rencontres lors du forum métier

4. Améliorer la communication interne pour consolider un projet collectif

Tâche 4.1. Mettre en place des collectifs pour tisser du lien

Tâche 4.1. Concevoir un portail de veille

Tâche 4.3. Faire (re)vivre des lieux de convivialité

Cursus FISE en attendant la rénovation : formation transversale obligatoire dédiée aux transitions

- Module optionnel S6 proposé en 2022-2023 (20 étudiants)
- Fresques « pour tous » à l'automne 2023
- **Pour les nouveaux intégrants à la rentrée 2023, mise en place d'un module obligatoire**
- Volume de travail étudiant équivalent à une semaine soit 35h de travail dont travail en autonomie soit 24h maquette.
- Module à placer en S5 pour permettre un approfondissement de la thématique dans les semestres suivants
- Contenu à travailler dans le cadre du GT du Comité local des transitions, axe formation. 1^{ère} réunion le 25 janvier.
- Ne pas augmenter les heures totales étudiants: utilisation du volume horaire libéré par un module optionnel de S6 (il reste 3 modules optionnels pour l'ensemble de la formation)

A faire

- Contenu du module développement durable (GT Comité local des transitions axe formation)
- Offre de modules optionnels à revoir pour équilibre thématique sur les 3 années et pré-requis double diplômes
- Ruban pédagogique et calendrier de formation des semestres 5 et 6

La personnalisation des parcours étudiants

- Modules optionnels (3 semaines)
- Projets (A: 35h, B:70h, C:140h)
- Modules ouverture (21h)
- Stages (1 an au total)
- Dominante (6 mois)
- Double diplôme
- Participation Agrolab...



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'INSTITUT
agro Dijon

| 4 - Parcours personnalisés de formation : exeat internationaux S7

L'INSTITUT NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT



Mobilités académiques

- Les étudiants ont la possibilité de partir faire 2 périodes de mobilité académique: en S7 et en S9
- Chez des partenaires sélectionnés, avec lesquels des conventions ont été signées
- Dans le cadre du programme Erasmus pour les mobilités en Europe
- Charte Erasmus
- Existence d'autres programmes hors Europe: Brafagri et Arfagri

Mobilités académiques

- Une procédure interne dans le cadre du parcours personnalisé de formation:
- Un dossier sur Héliantice (description du projet professionnel, dominante envisagée en S9, descriptif du cursus)
- Une commission exeat (mars)
- En amont, un accompagnement DRI: rdv individuel, construction du parcours (avec un EC), éventuellement relecture et aide au montage du dossier

Mobilités académiques S7

- Règles de demande fixées dans le règlement de scolarité

"Pour un EXEAT S7, sont évalués :

- La forme du dossier,
- La cohérence de l'argumentaire développé dans la lettre de motivation,
- Le projet pédagogique (descriptif de l'établissement d'accueil, choix de modules, crédits),
- Les résultats scolaires de l'élève-ingénieur,
- Le réalisme du budget prévisionnel."

Mobilités académiques S7

- 35 à 40 étudiants chaque année se renseignent auprès de la DRI.
- Nombreux aller-retours lors de la constitution des dossiers
- Une vingtaine d'étudiants déposent une demande, ce qui représente une trentaine de dossiers déposés.
- Au final, 15 à 20 étudiants partent
- 90% des projets de départ sont modifiés lorsque l'étudiant arrive en mobilité, à l'initiative de l'établissement d'accueil

Mobilités académiques S7

- Des retombées positives indéniables.....Mais....
- Impossibilité de réaliser un parcours identique au S7 de Dijon
- Des parcours validés en commission exeat mais susceptibles d'évoluer à l'arrivée des étudiants (cours annulé, problème d'emploi du temps....)
- Des difficultés impossibles à anticiper: les cours ouverts aux étudiants étrangers évoluent.....

Mobilités académiques S7

- Procédure pour les PPF et la commission des études de mars 2024 ? Jury en amont de la commission des études ?
- Pour 2 ans dans l'attente de la finalisation de l'approche par compétences.
- Exigences au vu de la délivrance de 30 ECTS et de la préparation à l'entrée en dominante ?
- Taux minimal de « proximité » de disciplines cohérentes avec le diplôme d'ingénieur avec la formation d'accueil ?
- Définir des matières obligatoires ? Passage de l'examen si une UE n'est pas faite dans l'établissement d'accueil ? Impossibilité d'accès à certaines dominantes en cas de matière non dispensée ?
- Possibilité de valider l'expérience à l'international et que le S8 soit en France ?



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'INSTITUT
agro Dijon

6 - Profil de Madame JANIN Margaux

Candidate VAE Ingénieur spécialité agronomie,
en vue de la composition du jury

Commission des études du 14 décembre 2023

L'INSTITUT NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT



- Formation initiale:

BTSA Productions Animales – Lycée agricole Sablé sur Sarthe

CS Technico –commercial en Agrofournitures (Venours)

BTSA Agronomie Productions végétales par correspondance (Institut Agro Dijon-CNPR Marmilhat)

Expériences professionnelles:

- **10 ans** d'expérience professionnelle dans des domaines variés et qui se structure depuis 6 ans dans le domaine du prélèvement et analyses de sols.
- Ce parcours très riche et diversifié présente l'originalité d'être ponctué par 2 reprises d'études en alternance ou à distance, et 1 création d'entreprise

- Stages ou alternance:

- 1 an : technico-commerciale (Flor'Animal)

- 6 mois : technicienne expérimentations végétales (Arvalis)

- Expériences professionnelles :

- 2 ans : technicienne en insémination artificielle bovine (Evolution)

- 1 an : technicienne préleveuse de terre (Aurea)

- 3 ans: créatrice et gérante d'une entreprise de prélèvement de sols (Prest'Agro)

- **Depuis 2020 : Responsable du service prélèvement et logistique (Eurofins Galys)**

- **Réalisation de diagnostics** : diagnostic agronomique d'une parcelle par le biais des analyses de sols; et diagnostic d'une organisation par plusieurs expériences de management et un travail récent sur le système d'information du laboratoire
- **Gestion de projets**: de très nombreux projets menés au fil du parcours, de la création d'une entreprise à l'implémentation récente d'un nouveau système d'information dans son service
- **Conseil et formation**: formation et expertise auprès des préleveurs de sols, création de tutoriels et ressources pédagogiques pour accompagner le lancement d'une nouvelle application
- **Conduite de projet innovant**: mise en place d'une expérimentation en alimentation animale et étude de marché, conception d'un nouveau type de tarrière...
- **Communication participative**: communication auprès des préleveurs, des membres de son équipe, des partenaires nationaux et internationaux (par exemple pour un projet informatique récemment) et des clients (coopératives ou agriculteurs)
- **Management d'équipe**: création d'entreprise avec un salarié, management actuel d'une équipe de 2 personnes en hiérarchique et d'une centaine de préleveurs au niveau fonctionnel, gestion du budget et des plannings, réalisation d'audits qualité des préleveurs...

- Présentation de 2 situations-problème:

1. Implémentation au sein d'Eurofins-Galys France d'une nouvelle méthode d'analyse « PLFA » visant à évaluer la vie biologique du sol ? (la méthode est connue mais n'a pas encore été testée en France par le laboratoire. On ne dispose donc pas encore de données de références en France par types de sols ou systèmes de culture permettant de bien interpréter les résultats. Le protocole en démarrage actuellement vise à constituer une base de données et des premières références pour le laboratoire).
2. Pilotage et accompagnement de la transition du « LIMS » (système d'information assurant le suivi d'un échantillon de la commande de prélèvement jusqu'à la facturation de l'analyse) au sein du pôle prélèvement

- Pas moins de 5 membres (président compris):
 -
 - 3 enseignants,
 - +
- 2 personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement seront choisies parmi les secteurs d'activités les plus représentatifs des emplois occupés par les ingénieurs sortant de l'établissement

3 ENSEIGNANTS

Sollicités par l'intermédiaire des directeurs de département:

- *Présidence: Corinne TANGUY ou Marielle Berriet Sollicec*
- *Nicolas Chemidlin (expert scientifique dans le domaine de la Vie Biologique des sols)*
- *Laurent VEILLARD (expert sur la formation professionnelle, l'analyse de l'activité et le management)*

2 PROFESSIONNELS

Professionnels dans les domaines/fonctions suivantes :

- *Laboratoire de prélèvement de sols ou INRAé (expertise de prélèvement et analyse)*
- *Chambre d'agriculture ou coopérative (l'expertise sur le sol a pour finalité d'alimenter le conseil agronomique fourni aux agriculteurs)*